

Du théâtre pour faire reculer les violences faites aux femmes

A la suite de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, l'adaptation d'un texte du prix Nobel de littérature Dario Fo sera présentée aux lycéens et au grand public.

Parce que la violence entre hommes et femmes est **un comportement qui peut trouver ses origines très tôt dans les relations filles/ garçons**, la Maison pour la vie citoyenne et l'Accès au droit, à Suresnes, a choisi de sensibiliser à ce thème non seulement le grand public mais aussi plus spécifiquement les lycéens.

Dans la perspective de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, **des classes de terminale vont effectuer un travail sur une pièce de théâtre qui les sensibilisera à la compréhension des mécanismes fondant la discrimination et la violence faite aux femmes.**

Des classes du lycée professionnel Louis Blériot et du lycée Paul Langevin mèneront plusieurs séances de travail avec leurs enseignants sur la thématique de la discrimination liée au genre, accompagnées de deux heures d'intervention d'un comédien.

Le but : parler de cette violence de manière différente et interpeler sur les violences intrafamiliales, vis-à-vis d'une sœur, d'une mère, d'une épouse ou d'une compagne...

Le monologue *Une femme seule*, écrit par le prix Nobel de littérature Dario Fo met en scène une femme d'une quarantaine d'années, au quotidien banal et quelconque, qui décide de se révolter. **La pièce est un formidable moyen de faire passer des messages de manière ludique et peu formelle.**

La représentation de la pièce, mardi 27 novembre, à la suite de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre, s'inscrira au cœur du travail des lycéens.

La compagnie le Hublot/les Héliades donnera deux représentations gratuites dans la salle des fêtes de la ville, d'abord à destination des lycéens, puis du grand public.

Mercredi 28, des élèves du lycée Paul Langevin assisteront à leur tour à la représentation théâtrale.

Celle-ci sera **suivie de la projection du documentaire *Comment dissoudre la hiérarchie*** autour de la pensée de Françoise Héritier, anthropologue et chercheuse au CNRS, puis d'un **débat dans la salle** en présence de Véronique Widock, metteur en scène du spectacle et de Marie Petot, juriste et directrice du Centre d'Information sur les Droits des femmes et des familles de Nanterre.

Mardi 27 novembre 14H (Représentation lycéens) et 20H30 (Représentation grand public)
Salle des fêtes de Suresnes, 2 rue Carnot, Entrée libre

Point d'accès au droit : un lieu unique d'accueil et d'écoute

A Suresnes, on n'a pas attendu 2010 et la reconnaissance de la lutte contre les violences faites aux femmes comme une cause nationale en France pour agir dans ce domaine.

Dès 1987, la ville s'est engagée en créant un **bureau d'aide aux victimes** et en proposant des **permanences gratuites et anonymes d'avocats** qui ont ensuite été intégrées dans la Maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit, créée en 2006. **Cette structure propose aux femmes victimes de violences à la fois une écoute, de l'information et un accompagnement dans leurs démarches.** Le Point d'accès au droit peut ainsi prendre rendez-vous pour les victimes auprès des quatre associations concernées (ADAVIP, CIDFF, APCE, UDAF).

Outre cette structure, un guide pratique édité par la Ville recense les démarches à effectuer, les associations à contacter (en ligne sur suresnes.fr et disponible dans les lieux d'accueil du public).

Maison de la vie citoyenne et l'accès au droit
28 rue Merlin de Thionville